

Le 17 décembre 2020,

## **Le conseil d'administration affirme son plein engagement dans la construction de « l'Université de Lille 2022 »**

*Adoptée à la majorité\*, la motion du CA de ce 17 décembre confirme l'avancée de l'université dans le projet de construction d'un EPE\*\* avec les acteurs publics de l'ESR de la métropole, en soutenant l'évolution du projet de statuts tout en rappelant son attachement à certains principes.*

### *Motion :*

« Le Conseil d'Administration (CA) de l'Université de Lille se réjouit que le débat qu'il avait appelé à mener autour de l'Établissement Public Expérimental commence à porter ses fruits. Après avoir pris connaissance des modifications du projet de ses statuts, le CA réaffirme ce jour son soutien au projet « Université de Lille 2022 » rassemblant l'ensemble des acteurs publics de l'ESR de la métropole : écoles, facultés, et instituts.

La dynamique impulsée depuis plusieurs années par l'action de l'I-SITE produit déjà des résultats structurants, et il est souhaitable qu'elle fasse dans un an l'objet d'une labélisation définitive.

Comprenant que le maintien de la personnalité morale des écoles soit considéré comme encore nécessaire par les établissements-composantes, le CA réaffirme quant à lui son attachement à la gouvernance par les pairs et au fait que le Conseil d'Administration du futur établissement doit comporter une majorité d'élus du personnel. En outre, tous les diplômés de l'Université de Lille dans son futur périmètre devront porter son sceau.

Le CA prend acte de l'évolution du projet sur les statuts, tout en considérant que des marges d'amélioration substantielles subsistent et que certains points doivent être clarifiés, notamment sur la création de biens communs partagés. Tel est l'enjeu des discussions qui se poursuivent entre les parties prenantes, et sur lesquelles nous resterons vigilants. »



- 19 pour, 4 contre, 6 abstentions
- \*\* Etablissement public expérimental

---

**Toutes les informations et documents sur le projet « Université de Lille 2022 », notamment le projet de statuts**

[www.universitedelille2022.fr](http://www.universitedelille2022.fr)

---

### **CONTACTS PRESSE**

Marie Clergue  
Directrice de la communication  
Port. 06 85 59 34 87  
[marie.clergue@univ-lille.fr](mailto:marie.clergue@univ-lille.fr)

Cristelle Fontaine  
Responsable du pôle relations presse  
Port. 06 14 26 22 43  
[cristelle.fontaine@univ-lille.fr](mailto:cristelle.fontaine@univ-lille.fr)

